

INTERPLANÉTAIRE adj. (ain-tér-plané-té-re — du lat. inter, entre, et de planète), Astron. Qui est entre les planètes.

INTERPOLAIRE adj. (ain-tér-pô-lé-ère — du lat. inter, entre, et de pôle). Qui est entre les pôles d'une pile : Circuit INTERPOLAIRE.

INTERPOSÉMENT s. m. (ain-tér-pô-ze-ma — rad. interposer). Action d'interposer. On dit plus souvent INTERPOSITION.

INTRADIAL ALE adj. (ain-tér-ra-di-al, a-le — du lat. inter, entre; radius, rayon). Qui est entre les rayons.

INTRAMNÉ, ÉE adj. (ain-tér-ra-mé — du préf. in, et du lat. terra, terre). Bot. Qui croît et végète dans la terre.

INTERRUPTIF, IVE adj. (in-tér-ruptif, i-ve — rad. interruptio). Qui produit l'interruption.

INTERSESSION s. f. (ain-tér-sé-si-on — du lat. inter, entre, et de session). Temps qui s'écoule entre deux sessions d'une Assemblée politique.

INTERSIGNE s. m. (ain-tér-si-gne; gn. ml. — du latin inter, entre, et de signe). So dit d'une chose qu'on regarde comme l'annonce mystérieuse d'un fait qui se réalise en même temps dans un lieu très-éloigné.

INTER UTRINQUE TENET, MEDIO TUTISSIMUS IHIS (Hésite entre les deux, au milieu tu chemineras en sûreté). Vers d'Ovide (Métamorphoses). Le Soleil confiant à regrett son char à Phœton, son fils, lui donne ce conseil prudent, en lui mettant les rênes entre les mains : « Ne monte pas trop haut, tu embraseras le ciel; ne descends pas trop bas, tu enflammeras la terre; tiens ta route à égale distance de l'un et de l'autre; au milieu, tu chemineras en sûreté. »

« On a dit depuis longtemps qu'il y a dans l'homme un animal et un ange; la vie se compose de la lutte de ces deux principes. L'ange domine chez les gens de bien; chez les autres, c'est la bête. Pascal a écrit : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le mal est ce qui veut faire l'ange fait la bête. » D'où l'on doit conclure avec le poëte : Inter utrumque tenu, medio tutissimus itis. »

GÉRZUS.

« Nous avons vu, quand il s'agissait de traduire les anciens, des critiques superstitieux ne pas vouloir qu'il y eût jamais un seul mot de l'original perdu dans la traduction. A ce système, d'autres ont opposé une licence sans bornes et se sont crus permis de paraphraser les auteurs plutôt que de les traduire. La réponse à ces deux extrêmes, c'est le conseil que, dans la Fable, le dieu du jour donna trop inutilement à Phaéton : Inter utrumque tenu, medio tutissimus itis. »

LAIARPE.

INTERVERTÉBRÉ s. f. (ain-tér-verté-bré — du lat. inter, entre, et de vertèbre). Anat. Vertèbre intercale entre deux autres.

INTERVERTI part. passé du verbe Intervertir.

— Sucre inverti. Sucres incristallisables, produit par la levure mise dans le sucre de canne, et dont le pouvoir rotatoire présente un signe contraire à celui du sucre primitif.

INTIGÈ, ÉE adj. (ain-ti-jé — du préf. in, et de tige). Bot. Qui n'a pas de tige. || Syn. d'ACALUE.

INTIRRAPA. V. ILLAPA, dans ce Supplément.

INTOLÉRANCE adv. (ain-tô-lé-ra-man — rad. intolérans). Avec intolérance.

INTONDU, UE adj. (ain-tôn-du — du préf. in, et de tondre). Qui n'est pas tondu : Une brebis INTONDU.

INTRACERVICAL ALE adj. (ain-tra-sér-vi-kal, a-le — du lat. intra, au dedans; cervix, cou). Anat. Qui est à l'intérieur du col de l'utérus.

INTRADUCTIBLE adj. (ain-tra-duk-ti-ble — du préf. in, et de traductible). Se dit quel- quefois pour INTRADUISIBLE.

INTRALOBUULAIRE adj. (ain-tra-lo-bu-lé-ère — du lat. intra, au dedans, et de lobula). Anat. Qui est entre les lobules du foie.

INTRAMOLÉCULAIRE adj. (ain-tra-mô-lé-cu-la-ère — du lat. intra, au dedans, et de molécule). Qui est au dedans des molécules.

INTRANSÉRABLE adj. (ain-tran-sér-ra-ble — du préf. in, et de transerer). Qui ne peut être transféré.

INTRANSIGÉANCE s. f. (ain-tran-si-zi-jan-se — rad. intrançais). Système de ceux qui ne transigent pas, qui ne veulent faire aucune concession : Certains ouvriers de la draprie ou du centre droit trouvent habile de recueillir des bribes de correspondance qu'ils font luire aux yeux du centre gauche comme le Mané, Thael, Pharez de l'INTRANSIGÉANCE radicale. (Temps, 1874.)

INTRANSIGÉANT, ANTE adj. (ain-tran-si-zi-jan, an-te — du préf. in, et de transiger). Qui ne transige pas, qui ne se prête à aucune concession : On nous a reproché quelquefois d'être intrançais sur la question de l'INTRANSIGÉANT. (J. Simon.)

— s. m. Celui qui appartient à un parti in-

transigeant : Les INTRANSIGÉANTS de l'Eglise sont aussi absolus que ceux de la Commune. (John Lemoine.)

— Encycl. Intransigeants espagnols. V. ESPAGNE, dans ce Supplément.

INTRANSMISSIBILITÉ s. f. (ain-tran-smi-si-bi-li-té). Qualité de ce qui est intranmis-sible.

INTRANSPARENCE s. f. (ain-tran-spa-ran-se — du préf. in, et de transparence). Dé-faut de transparence.

INTRANSPARENT, ENTE adj. (ain-tran-spa-ran, an-te — du préf. in, et de transpar-ent). Qui n'est pas transparent.

INTRAPARIÉTAL ALE adj. (ain-tra-pa-ri-é-tal, a-le — du lat. intra, au dedans, et de parietal). Anat. Qui est dans la partie comprise entre les os pariétaux : Etude sur les fibromes opanévroïtiques INTRAPARIÉTAUX, et en particulier sur ceux de la région cervico-dorsale.

INTRAPLAIRE adj. (ain-tra-pé-lé-ère — du lat. intra, au dedans, et de pèle). Physiq. Se dit du courant qui se dirige à l'intérieur de la pile.

INTRAPLEURAL ALE adj. (ain-tra-pléu-ral, a-le — du lat. intra, au dedans, et du gr. pleura, plevre). Anat. Qui est dans la cavité des plèvres.

INTRATHORACIQUE adj. (ain-tra-tho-ra-si-ko — du lat. intra, au dedans; thorax, poi-trine). Anat. Qui est dans la cavité du tho-rax, de la poitrine.

INTRAVAGINAL ALE adj. (ain-tra-va-jin-al, a-le — du lat. intra, au dedans, et de vagin). Anat. Qui est à l'intérieur du vagin ou de la tunique vaginale.

INTRAVEINEUX EUSE adj. (ain-tra-vé-neux, e-use — du lat. intra, au dedans, et de veine). Qui est ou qui se fait à l'intérieur des veines. Des infections INTRAVEINEUSES.

INTRAVENTRAL ALE adj. (ain-tra-verté-bral, a-le — du lat. intra, à l'intérieur, et de vertèbre). Qui concerne l'intérieur du canal vertébral ou des vertèbres. || Syn. d'INTRA-VENTRAL.

INTRICATION s. f. (ain-tri-ka-si-on — du lat. intricatus, enchevêtré). Hist. nat. Enchevêtrement.

INTRIGUEUR, EUSE s. (ain-tri-gueur, e-use — rad. intriguere). Celui qui fait des intrigues.

INTRIQUÉ, ÉE adj. (ain-tri-qué — du lat. intricus, même sens). Histol. Se dit des fibres qui se croisent et se recroisent entre elles.

INTROSION s. f. (ain-trô-si-on — du lat. introrsum, en dedans). Anat. Action de se tourner en dedans.

INTROSPECTION s. f. (ain-tro-spé-ksi-on — du lat. intro, en dedans; spectro, je re-garde). Examen de l'intérieur.

INTROUVÉ, ÉE adj. (ain-tro-u-ve — du préf. in, et de trouver). Qui n'a pas été trouvé.

INTRUSIF, IVE adj. (ain-tru-zif, i-ve — rad. intrusio). Qui a le caractère de l'in-trusion.

— INTENTION s. f. — Tableaux d'intention. Tableaux qui mettent sous les yeux de l'élève les objets qu'on veut lui faire connaître.

INTENTIONNISTE adj. et s. (ain-tri-si-jo-ni-ste — rad. intution). Qui est partisan d'un système où l'intuition joue un rôle important; qui se rapporte à ce système : La philosophie INTENTIONNISTE.

INTUS ET IN CUTE (Intérieurement et sous la peau). Fragment d'auteurs de Perse (liv. III, v. 30) : « Je te connais à fond et sous la peau; »

« Ego te intus et in cute noxi, dii il t'a son contradicteur. Cette expression heureuse est devenue proverbiale.

« Qui peut se flatter de bien connaître un homme, surtout quand il s'agit de le saisir tout entier, intus et in cute, non-seulement dans son esprit, mais encore dans son caractère, dans son individualité, dans sa personnalité intime? »

L. PÉRISS.

« Pour qu'un homme ait le droit d'en juger un autre, il faut et il suffit que le sentiment au non duquel il le juge soit pur de motifs égoïstes et intéressés. Je m'interroge donc, je me scrute au fond du cœur, intus et in cute, et je me demande : Est-ce un sentiment personnel qui nous anime quand nous reprochons à M. Cousin ses variations politiques? Non, c'est une conviction philosophique. »

P. LEROUX.

INULIQUE adj. (in-mu-li-ke — rad. inulite). Chim. Qui concerne l'inuline.

IN UTROQUE JURE, mots latins qui signifi-ent Dans l'un et l'autre droit, et qui ne s'em-ploient qu'après le mot docteur. Un docteur in utroque jure était un docteur en droit civil et en droit canon.

INVALIDABLEMENT adv. (ain-va-la-ble-man — du préf. in, et de valable). D'une manière qui n'est pas valable.

INVALIDÉDINAIRE adj. (ain-va-lé-ti-di-na-ère — du préf. in, et de valetudinnaire). Qui n'est point valetudinnaire.

INVALIDABLE adj. (ain-va-li-da-ble — rad. invalider). Qui doit ou peut être invalidé.

INVALIDATION s. f. (ain-va-li-da-si-on — rad. invalider). Acte de valider.

• Invalides (notul. publ.). Cette retraite des glorieux débris de nos armées a failli, en 1871, être souillée de la présence des Prus-siens. Un article de la convention relative à l'entrée d'une partie de l'armée allemande dans Paris stipulait que les soldats composant ce corps d'armée pourraient visiter deux- seulement des monuments de Paris : le Lou-vre et l'hôtel des Invalides, à la condition de les faire par escouades, sans armes et sous la conduite d'officiers. Le roi de Prusse tenait beaucoup à ce que ses troupes pussent opérer cette double visite, et le 2 mars, à dix heures du matin, le prince Pubus, son aide de camp, se présenta chez le général Vinoy, com-mandant en chef, pour réclamer l'exécution de cette partie de la convention. Il insista vivement sur l'intérêt que les soldats alle-mands prendraient à visiter les Invalides et lui montrant la tête de Moïseue. Elle fut donc élevée au rang de divinité, et on lui éleva un temple où un feu continu brûla sur son autel.

• IODHYDRINE s. f. (i-ô-dî-dri-ne — de iodé, et de hydrate). Chim. Non donné à des sub-stances qui représentent les éthers sudorifères des alcools polyatomiques.

• IODOFORME s. m. — Encycl. L'iodo-forme a été découvert en 1822 par Serravallo. C'est une substance cristallisée ayant pour formule C13H9 et qui a été particulièrement étudiée par MM. Dumas et Bouchardat. Avant de porter le nom sous lequel nous la désignons ici, elle a été successivement dé-nommée acide carboné, acide iodé, d'iodure de carbone, d'iodure de formyle et d'iodure de méthyle biiodé.

L'iodoforme se prépare de diverses ma-nières. On l'obtient :

1. En traitant par l'hypoehlorite de chaux une solution alcoolique d'iodure de potassium maintenue à 40°. Dans ce mode de préparati-on, il convient d'ajouter l'hypoehlorite de chaux petit à petit et en agitant vivement le liquide. Lorsqu'on ajoute l'iodure de chaux, la réaction est terminée. Il suffit alors de laisser reposer le liquide, au fond duquel se forme une masse cristalline qui renferme de l'iodoforme et de l'iodate de chaux.

Il existe d'ailleurs d'autres façons de pré-parer l'iodoforme. M. Bouchardat prépa-re comme il suit ; il mélange dans un ballon de 100 parties de bicarbonate de soude cristallisé, 750 parties d'eau et 250 parties d'alcool, puis la chauffe ce mé-lange au bain-marie progressivement jusqu'à 50°. Le liquide se décolore ; on ajoute alors, et petit à petit, de l'iodé jusqu'à ce que la masse ne se décolore plus. L'iodé en excès est fixé par quelques gouttes de potasse caustique; on filtre et on laisse refroidir; il se dépose de l'iodoforme. On décante le li-queur, puis on évapore à siccité et l'on ré-colle du même coup une quantité notable d'iodure de potassium.

M. Pohl a indiqué le procédé suivant : on prend 2 parties de carbonate de soude cristallisé, qu'on fait dissoudre dans 10 parties d'eau. On ajoute 2 parties d'alcool, puis on chauffe à 70° environ et on ajoute par petits fragments 1 partie d'iodé. On agite tant que dure l'addition de cette dernière substance, puis on laisse reposer; de l'iodoforme se dépose; on le recueille sur un filtre, puis on chauffe à nouveau le liquide clarifié jus-qu'à 70°, et on ajoute une nouvelle quantité d'alcool et de carbonate de soude. Quand ce dernier sel est dissous, on fait passer rapide-ment un courant de chlore dans la masse, et il se dépose une nouvelle quantité d'iodo-forme. On peut répéter plusieurs fois cette opération et ne s'arrêter qu'au moment où le courant de chlore ne donne plus d'iodo-forme.

Ce produit cristallise en paillettes jaunes, douces d'un bel éclat et douces au toucher; elles dégagent une odeur qui rappelle celle du safran. L'iodoforme est insoluble dans les acides, les alcalis et l'eau, mais il se dissout facilement dans l'alcool, l'éther, l'esprit de bois, le sulfure de carbone, les huiles grasses et les huiles essentielles. Sa densité est de 2,00. Vers 115°, il commence à fondre quand on le chauffe à l'air libre, et tandis qu'une partie se vaporise sans s'alléver, une portion se décompose en donnant des vapeurs d'iodé et de chlorure d'iodé et en laissant du charbon comme résidu. Si l'iodoforme est chauffé dans un courant de vapeur d'eau et à une température variant entre 115° et 120°, il se décompose.

« Est-ce un produit porté à 150° que se détruit et donne, d'après M. Hofmann, de l'iodure de méthylène et de l'iodé. »

Les rayons solaires directs paraissent être sans action sur l'iodoforme solide, mais les solutions du même composé prennent sous cette influence une teinte violacée tenant du rouge.

Chaufé avec le perchlorure de phosphore, l'iodoforme donne du chloroforme. Distillé sur le chlorure de mercure HgCl2, il donne du chloro-iodoforme; la même réaction est produite quand on emploie le chlorure de plomb. Sous l'influence de la po-tasse et de l'iodure de potassium, il se dé-compose en parties et donne du formate de potassium et de l'iodure de potassium. Dans une capsule métallique de l'iodoforme et du potassium, une violente explosion se produit et il reste comme résidu de l'iodure de potassium.

• IO s. m. — Encycl. Planète télescopique, découverte en 1865 par M. Peters.

• IOBATE, roi de Lycie, celui-là même au-

quel Proetus, roi d'Argos, envoya Bellérophon avec des lettres par laquelle le léropéon était sorti vainqueur de plusieurs épreuves, Iobata lui donna sa fille Philonée et l'institua son héritier.

• IODAMIE, prêtresse de Minerve. Ayant pénétré la nuit dans le sanctuaire du temple de cette déesse, Minerve irritée la punit en lui montrant la tête de Moïseue. Elle fut donc élevée au rang de divinité, et on lui éleva un temple où un feu continu brûla sur son autel.

• IODHYDRINE s. f. (i-ô-dî-dri-ne — de iodé, et de hydrate). Chim. Non donné à des sub-stances qui représentent les éthers sudorifères des alcools polyatomiques.

• IODOFORME s. m. — Encycl. L'iodo-forme a été découvert en 1822 par Serravallo. C'est une substance cristallisée ayant pour formule C13H9 et qui a été particulièrement étudiée par MM. Dumas et Bouchardat. Avant de porter le nom sous lequel nous la désignons ici, elle a été successivement dé-nommée acide carboné, acide iodé, d'iodure de carbone, d'iodure de formyle et d'iodure de méthyle biiodé.

L'iodoforme se prépare de diverses ma-nières. On l'obtient :

1. En traitant par l'hypoehlorite de chaux une solution alcoolique d'iodure de potassium maintenue à 40°. Dans ce mode de préparati-on, il convient d'ajouter l'hypoehlorite de chaux petit à petit et en agitant vivement le liquide. Lorsqu'on ajoute l'iodure de chaux, la réaction est terminée. Il suffit alors de laisser reposer le liquide, au fond duquel se forme une masse cristalline qui renferme de l'iodoforme et de l'iodate de chaux.

Il existe d'ailleurs d'autres façons de pré-parer l'iodoforme. M. Bouchardat prépa-re comme il suit ; il mélange dans un ballon de 100 parties de bicarbonate de soude cristallisé, 750 parties d'eau et 250 parties d'alcool, puis la chauffe ce mé-lange au bain-marie progressivement jusqu'à 50°. Le liquide se décolore ; on ajoute alors, et petit à petit, de l'iodé jusqu'à ce que la masse ne se décolore plus. L'iodé en excès est fixé par quelques gouttes de potasse caustique; on filtre et on laisse refroidir; il se dépose de l'iodoforme. On décante le li-queur, puis on évapore à siccité et l'on ré-colle du même coup une quantité notable d'iodure de potassium.

M. Pohl a indiqué le procédé suivant : on prend 2 parties de carbonate de soude cristallisé, qu'on fait dissoudre dans 10 parties d'eau. On ajoute 2 parties d'alcool, puis on chauffe à 70° environ et on ajoute par petits fragments 1 partie d'iodé. On agite tant que dure l'addition de cette dernière substance, puis on laisse reposer; de l'iodoforme se dépose; on le recueille sur un filtre, puis on chauffe à nouveau le liquide clarifié jus-qu'à 70°, et on ajoute une nouvelle quantité d'alcool et de carbonate de soude. Quand ce dernier sel est dissous, on fait passer rapide-ment un courant de chlore dans la masse, et il se dépose une nouvelle quantité d'iodo-forme. On peut répéter plusieurs fois cette opération et ne s'arrêter qu'au moment où le courant de chlore ne donne plus d'iodo-forme.

Ce produit cristallise en paillettes jaunes, douces d'un bel éclat et douces au toucher; elles dégagent une odeur qui rappelle celle du safran. L'iodoforme est insoluble dans les acides, les alcalis et l'eau, mais il se dissout facilement dans l'alcool, l'éther, l'esprit de bois, le sulfure de carbone, les huiles grasses et les huiles essentielles. Sa densité est de 2,00. Vers 115°, il commence à fondre quand on le chauffe à l'air libre, et tandis qu'une partie se vaporise sans s'alléver, une portion se décompose en donnant des vapeurs d'iodé et de chlorure d'iodé et en laissant du charbon comme résidu. Si l'iodoforme est chauffé dans un courant de vapeur d'eau et à une température variant entre 115° et 120°, il se décompose.

« Est-ce un produit porté à 150° que se détruit et donne, d'après M. Hofmann, de l'iodure de méthylène et de l'iodé. »

Les rayons solaires directs paraissent être sans action sur l'iodoforme solide, mais les solutions du même composé prennent sous cette influence une teinte violacée tenant du rouge.

Chaufé avec le perchlorure de phosphore, l'iodoforme donne du chloroforme. Distillé sur le chlorure de mercure HgCl2, il donne du chloro-iodoforme; la même réaction est produite quand on emploie le chlorure de plomb. Sous l'influence de la po-tasse et de l'iodure de potassium, il se dé-compose en parties et donne du formate de potassium et de l'iodure de potassium. Dans une capsule métallique de l'iodoforme et du potassium, une violente explosion se produit et il reste comme résidu de l'iodure de potassium.

• IOBATE, roi de Lycie, celui-là même au-

quel Proetus, roi d'Argos, envoya Bellérophon avec des lettres par lesquelles le léropéon était sorti vainqueur de plusieurs épreuves, Iobata lui donna sa fille Philonée et l'institua son héritier.

• IODAMIE, prêtresse de Minerve. Ayant pénétré la nuit dans le sanctuaire du temple de cette déesse, Minerve irritée la punit en lui montrant la tête de Moïseue. Elle fut donc élevée au rang de divinité, et on lui éleva un temple où un feu continu brûla sur son autel.

• IODHYDRINE s. f. (i-ô-dî-dri-ne — de iodé, et de hydrate). Chim. Non donné à des sub-stances qui représentent les éthers sudorifères des alcools polyatomiques.

• IODOFORME s. m. — Encycl. L'iodo-forme a été découvert en 1822 par Serravallo. C'est une substance cristallisée ayant pour formule C13H9 et qui a été particulièrement étudiée par MM. Dumas et Bouchardat. Avant de porter le nom sous lequel nous la désignons ici, elle a été successivement dé-nommée acide carboné, acide iodé, d'iodure de carbone, d'iodure de formyle et d'iodure de méthyle biiodé.

L'iodoforme se prépare de diverses ma-nières. On l'obtient :

1. En traitant par l'hypoehlorite de chaux une solution alcoolique d'iodure de potassium maintenue à 40°. Dans ce mode de préparati-on, il convient d'ajouter l'hypoehlorite de chaux petit à petit et en agitant vivement le liquide. Lorsqu'on ajoute l'iodure de chaux, la réaction est terminée. Il suffit alors de laisser reposer le liquide, au fond duquel se forme une masse cristalline qui renferme de l'iodoforme et de l'iodate de chaux.

Il existe d'ailleurs d'autres façons de pré-parer l'iodoforme. M. Bouchardat prépa-re comme il suit ; il mélange dans un ballon de 100 parties de bicarbonate de soude cristallisé, 750 parties d'eau et 250 parties d'alcool, puis la chauffe ce mé-lange au bain-marie progressivement jusqu'à 50°. Le liquide se décolore ; on ajoute alors, et petit à petit, de l'iodé jusqu'à ce que la masse ne se décolore plus. L'iodé en excès est fixé par quelques gouttes de potasse caustique; on filtre et on laisse refroidir; il se dépose de l'iodoforme. On décante le li-queur, puis on évapore à siccité et l'on ré-colle du même coup une quantité notable d'iodure de potassium.

M. Pohl a indiqué le procédé suivant : on prend 2 parties de carbonate de soude cristallisé, qu'on fait dissoudre dans 10 parties d'eau. On ajoute 2 parties d'alcool, puis on chauffe à 70° environ et on ajoute par petits fragments 1 partie d'iodé. On agite tant que dure l'addition de cette dernière substance, puis on laisse reposer; de l'iodoforme se dépose; on le recueille sur un filtre, puis on chauffe à nouveau le liquide clarifié jus-qu'à 70°, et on ajoute une nouvelle quantité d'alcool et de carbonate de soude. Quand ce dernier sel est dissous, on fait passer rapide-ment un courant de chlore dans la masse, et il se dépose une nouvelle quantité d'iodo-forme. On peut répéter plusieurs fois cette opération et ne s'arrêter qu'au moment où le courant de chlore ne donne plus d'iodo-forme.

Ce produit cristallise en paillettes jaunes, douces d'un bel éclat et douces au toucher; elles dégagent une odeur qui rappelle celle du safran. L'iodoforme est insoluble dans les acides, les alcalis et l'eau, mais il se dissout facilement dans l'alcool, l'éther, l'esprit de bois, le sulfure de carbone, les huiles grasses et les huiles essentielles. Sa densité est de 2,00. Vers 115°, il commence à fondre quand on le chauffe à l'air libre, et tandis qu'une partie se vaporise sans s'alléver, une portion se décompose en donnant des vapeurs d'iodé et de chlorure d'iodé et en laissant du charbon comme résidu. Si l'iodoforme est chauffé dans un courant de vapeur d'eau et à une température variant entre 115° et 120°, il se décompose.

« Est-ce un produit porté à 150° que se détruit et donne, d'après M. Hofmann, de l'iodure de méthylène et de l'iodé. »

Les rayons solaires directs paraissent être sans action sur l'iodoforme solide, mais les solutions du même composé prennent sous cette influence une teinte violacée tenant du rouge.

Chaufé avec le perchlorure de phosphore, l'iodoforme donne du chloroforme. Distillé sur le chlorure de mercure HgCl2, il donne du chloro-iodoforme; la même réaction est produite quand on emploie le chlorure de plomb. Sous l'influence de la po-tasse et de l'iodure de potassium, il se dé-compose en parties et donne du formate de potassium et de l'iodure de potassium. Dans une capsule métallique de l'iodoforme et du potassium, une violente explosion se produit et il reste comme résidu de l'iodure de potassium.

• IOBATE, roi de Lycie, celui-là même au-

un poison violent. On l'emploie en médecine comme anesthésique, à l'intérieur sous forme de pilules ou en pommade pour l'usage externe.

• IODOGNOSE s. f. (i-ô-dô-gno-zé — de iodé, et de gnosis, connaissance). Méd. Étude ou connaissance des effets produits par l'iodé.

• IODOSUCCINIMIDE s. f. (i-ô-dô-suk-si-ni-mi-de — de iodé, et de succinimide). Dérivé iodé de la succinimide, décrit comme sou-s-générateur au mot SUCCINAMIDE. V. ce mot, au tome XIV du Grand Dictionnaire.

• IOTHOSINAMINE s. f. (i-ô-dô-ti-o-zî-na-mi-ne). Chim. Base qui résulte de la substitution de l'iodé à l'hydrogène dans la thosinamine et dont l'hydrohydrate et divers autres dérivés sont décrits sous la rubrique Iodure de thosinamine au mot THOSINAMINE, au tome XV du Grand Dictionnaire.

• IOTOLIQUE adj. (i-ô-dô-ti-ô-lî-ke). Chim. Se dit d'un acide qui provient de l'acide toliquo par la substitution d'un atome d'iode à un atome d'hydrogène. Comme il provient de la modification isomérique connue sous le nom d'acide paratoliquo, il est probable que c'est l'acide iodo-paratoliquo.

• IODURATION s. f. (i-ô-dû-ra-si-on — rad. iodure). Action de combiner avec des iodures. || Poésie.

• IOMERGAL, divinité des anciens Ger-mains.

• IONENNE (mer), formée par la Méditerra-née et située entre l'Italie, la Turquie et la Grèce. Elle communique, au N., avec l'Adriatique par le canal d'Otrante. Elle contient les îles Ioniennes et forme les golfes d'Arta, de Lépante, d'Arcadie, de Coron, de Tarente et de Squillace.

• IOPATA, ville forte de la Gallie, où l'historien Joseph fut assiégé et pris par Vespasien.

• IOUENAK, nom donné au cône qui fut publié en Russie vers 1550, par le czar Ivan IV.

• IOUALTEUCHTLI, dieu de la nuit, que les anciens Mexicains considéraient comme le protecteur des enfants. Il partageait cette fonction avec la déesse Ioualxilitl.

• IOUDOU, père de Pandoue, dans la my-thologie indoue.

• IOULOS s. m. (i-ou-loss — mot grec). Antiq. gr. Chant en l'honneur de Cères.

• IOUMALA, dieu révéral par les Finnois, qui lui avaient élevé un temple dont les poètes scandinaves ont laissé des descriptions enthou-siastes.

• IOUMAR, un des principaux dieux des Vo-laks.

• IOUANAS, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre. Elle fut offerte en mariage à Achille, le fils de Proetus, qui fut métamor-phosée en vache, parce qu'elle avait préféré le palais de son père au temple de Junon.

• IOUPHIDAMES, fils de Buisiris, qui fut tué avec son père par Hercule, le fils d'Antéor.

• IOUPHON, le fils d'Éléus en Thrace, chez son grand-père Ciséus, dont il épousa une fille et fut tué avec ses deux frères par les douze vaincus et fut tué par Agamemnon.

• IOUPHIGÈNE, s. f. — Astron. Planète té-le-scopique, découverte par M. Peters en 1850.

• IOUPHÉMÉ, fille de Triopas et femme d'Alcôs. Neptune l'enleva et la rendit mère de deux enfants, le prince de Rhodes et de Théano. Il fut élève en Thrace, chez son grand-père Ciséus, dont il épousa une fille et fut tué avec ses deux frères par les douze vaincus et fut tué par Agamemnon.

• IOUPHIGÈNE, s. f. — Astron. Planète té-le-scopique, découverte par M. Peters en 1850.

• IOUPHIDÉ, fille de Triopas et femme d'Alcôs. Neptune l'enleva et la rendit mère de deux enfants, le prince de Rhodes et de Théano. Il fut élève en Thrace, chez son grand-père Ciséus, dont il épousa une fille et fut tué avec ses deux frères par les douze vaincus et fut tué par Agamemnon.

• IOUPHIGÈNE, s. f. — Astron. Planète té-le-scopique, découverte par M. Peters en 1850.

• IOUPHÉ, fille de Triopas et femme d'Alcôs. Neptune l